

HEX DE L'ABONNEMENT: Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne: Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX: A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur: ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES: Rue Nerve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint Etienne, 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C<sup>o</sup>, place de la Bourse et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 21 JANVIER 1890

LES PIGEONS-SOLDATS

On a terminé ces jours derniers le recensement général des pigeons voyageurs dans toutes les communes de France. C'est le quatrième auquel on procède depuis 1889. L'application de la loi des Réquisitions, décrétée à cette époque, consiste à demander aux propriétaires et aux sociétés colombophiles, leur nom, l'indication de l'endroit où sont établis les colombiers, le nombre de pigeons disponibles et la direction de leur entraînement. Ces renseignements sont ensuite concentrés au ministère de la guerre, en vue de la mobilisation.

On a reconnu, en effet, l'insuffisance des colombiers entretenus dans nos places fortes par le génie militaire. Chacune d'elles possède quatre cents pigeons qui sont exercés, du mois d'avril à l'ouverture de la chasse, à assurer les communications d'une place à l'autre. Ce sont leurs grandes manœuvres. Mais, on le voit, les effectifs sont trop réduits pour qu'on attende un service absolument rassurant sur le pied de guerre.

C'est alors qu'on a eu l'excellente idée de recourir, comme pour les chevaux et les voitures, à l'initiative privée, aux réquisitions. On a rencontré d'autant moins de résistance auprès des propriétaires et des sociétés, que la colombophilie pratiquée en France du Nord au Midi de l'Est à l'Ouest, est devenue un sport qui a ses journaux, ses sociétés parfaitement organisées non seulement à Roubaix et Tourcoing qui en comptent plusieurs centaines, mais dans la plupart des grandes villes.

Les ressources dont elles disposent, jointes à celles que nous ménage le génie militaire, sont assez considérables pour nous mettre à l'abri d'une surprise, telle une prolongation imprévue d'hostilités, par exemple.

Si bien entraînés que soient les pigeons, évaluant bien dans la direction qu'on leur a fait suivre en temps de paix et capables de franchir les distances dont leur âge répond, il faut compter encore avec l'état de l'atmosphère, le brouillard, le froid, les faucons destructeurs et les balles ennemies mortelles.

On ne peut se dissimuler: la guerre, hélas! commença un grand nombre de pigeons qu'on élève pour les lui servir. Elle les dévorera à toutes les sauces, et même sans sauce. Nous avons donc raison de soigner, de ce côté encore, nos réserves, nos troupes de seconde ligne ou de second vol, comme on voudra.

Avec une organisation moins parfaite, un goût de la colombophilie moins développé, ces ressources qui émanent d'une élite si nombreuse, nos initiateurs à cet égard, n'eussent-ils pas été prévenus par le concours, on ne saurait néanmoins oublier les services que nous rendent les pigeons-voyageurs pendant la guerre de 1870.

Ils firent la poésie du siège de Paris, entretenaient la fragile espérance que les Parisiens mettaient dans les nouvelles de province dont ils étaient les messagers attendus. De grands détachements comme Paul de Saint-Victor, voyaient en eux les oiseaux sacrés de la République, et quand l'un d'eux, exténué, tournant, rentrait, chargé de dépêches, au colombier, quelle joie!

Les premiers pigeons qu'avait pu réunir M. Steenacker, directeur général des postes et télégraphes, furent enfermés dans un salon de la préfecture de Tours. Ils n'en sortirent que le 6 novembre, deux jours après qu'un décret rendu par le gouvernement permettait aux personnes résidant sur le territoire de la République, de correspondre avec Paris moyennant une taxe de cinquante centimes par mot.

La direction centrale des télégraphes, établie en Indre-et-Loire, à la préfecture, se chargeait de la transmission — sans la garantir. — Combien, en effet, parmi les pigeons qui furent lancés, arrivèrent à destination? On le sait. Jusqu'au 3 février 1871, 50 pigeons réussirent leurs vols colombiers parisiens... 59 sur 302! Les autres s'égarèrent, furent tués par l'ennemi,

ou pris, ou déclinés par les épingliers, quand le froid les éparquilla. Mais ils descendirent sur Paris, ils avaient les honneurs de l'affiche, comme une proclamation, ils apportaient du courage aux assiégés, privés de nouvelles depuis sept semaines quand les premiers pigeons porteurs de dépêches furent signalés.

Sait-on ce que pouvait contenir le petit tube fixé au moyen de fils de soie cirés aux plumes du pigeon? Trente et même quarante mille dépêches privées!

On avait, rapidement renoncé aux dépêches chiffrées à la main, sur papier très mince et sur une seule face, à cause des macules qui brouillaient facilement l'écriture, inconvénient que ne présentait pas les épreuves réduites par la photographie. Ce procédé, indiqué par un chimiste, M. Barresville, permit de ramener à environ 4 centimètres sur 6, une surface de 95 centimètres sur 1 mètre. Les polices, livrées alors au directeur général, étaient introduites dans le tube de plume que les pigeons emportaient.

Ce fut, pendant six mois, à peu près le seul moyen de communication qu'il y eut entre la province et Paris. Encore ai-je dit à quels aléas il resta soumis.

On peut dire, dès maintenant, même en envisageant la douleur éventuelle d'un nouveau siège de Paris, que pareilles lacunes dans un service de cette importance, seraient aisément comblées. Il y a, en France, mille stations colombophiles et des milliers de pigeons entraînés obéissent à leurs propriétaires, leurs officiers, et liés à la discipline des colombiers, leurs caresses.

L'ordre de mobilisation ne les surprendrait pas plus que notre armée de défense, et le commandement de porter armes! trouverait dans celui de porter dépêches! un écho propre à nous rassurer sur l'immédiate simultanéité des opérations, par terre, par eau, et... par air.

LES DERNIERS MOMENTS DU DUC D'AOSTE

Le *Giornale* reçoit de Turin, d'étonnantes détails sur les derniers moments du duc d'Aoste. Le récit du correspondant commence au moment de l'arrivée du roi Humbert dans la chambre de son frère:

« Le Roi, ne pouvant retenir ses larmes, se mit à pleurer et dit: « Mon père, mon père! »

« — Vous, Humbert, lui dit le prince, je me suis laissé tourmenter le corps par des injections. J'ai senti sur tout ce que les médecins ont voulu, pour te revoir et rendre mon âme dans tes bras. »

« Le Roi, lui serrant les mains, ne trouva pas un seul mot de réponse, tant il était ému. »

« — Cher Humbert, continua le prince, n'est-ce pas une question d'heures, mais je meurs content de l'avoir serré dans mes bras. »

« — Pendant que tu parles d'affaires particulières et le Père Caracciolo, qui assistait le malade avec la supérieure des Sœurs du Sacrament, se recueillait dans un coin de la chambre. »

« Le Roi assura son frère qu'il ferait tout ce qu'il lui demandait. »

« — Si tu veux, lui dit-il, je penserais à tout. Tu sais bien combien je t'aime, tu sais aussi que tout ce que j'ai de plus cher dans ce monde. »

« Le Roi ne put continuer et se remit à sangloter. »

« Le Père Caracciolo adressa alors au Roi quelques mots de consolation. »

« Le Roi lui prit les mains en lui disant: « — J'en ai vu, des pneumonies; mais jamais une aussi terrible que celle-ci. »

« Aussitôt après la mort de son frère, le Roi releva la princesse et les princesses les serrant dans ses bras et en les embrassant tendrement. »

« — Il ne quitta pas la chambre mortuaire qu'après avoir baisé le front et la main du prince, qui paraissait dormir d'un sommeil tranquille. »

« On lui mit les mains jointes un crucifix: celui que la princesse Clotilde tenait suspendu au-dessus de son lit. »

« La veille de la mort, le duc d'Aoste demanda ce crucifix à sa sœur. Elle le lui apporta et le prince, après l'avoir baisé, le fit baisser la princesse Clotilde, en lui disant: »

« — Tu me mettras ce crucifix entre les mains quand je serai mort. »

« Le prince mourant n'a qu'un seul regret: celui de ne pas pouvoir embrasser son troisième fils, le prince Louis, qui débarqua le jour de sa mort à Rio-Janeiro. »

« Mon pauvre Louis n'est pas là, dit-il à son fils aîné, que Dieu soit avec lui et qu'il soit bien! Tu lui diras que son père l'a aimé et a pensé à lui jusqu'à son dernier souffle de vie. »

Rome, 20 janvier. — Les présidents du Sénat et de la Chambre ont fait l'éloge du prince Amédée, comme prince italien et comme roi d'Espagne.

Le Sénat a décidé de tendre le roi, pendant un mois, le bannissement de présenter au Roi une adresse de condoléances et de suspendre ses séances pendant un semaine.

La Chambre tendra de noir le banc présidentiel et présentera trois adresses de condoléances au Roi, à la veuve et au fils aîné du prince Amédée, et suspendra ses séances pendant une semaine.

Les attachés militaires des ambassades iront à Turin pour les funérailles.

Le ministre des affaires étrangères a envoyé une magnifique couronne.

Turin, 20 janvier. — Le prince Louis-Napoléon est arrivé pour assister aux obsèques de son beau-frère. On attend le prince Victor.

L'Observateur romain, organe du Vatican, dément que la bénédiction papale ait été sollicitée pour le duc d'Aoste, et, partant, qu'elle ait été envoyée.

Rome, 20 janvier. — Les ministres de la guerre et de la marine sont partis pour assister aux funérailles du prince Amédée.

Il est probable que d'autres ministres partiront encore, sauf trois qui resteront à Rome, pour assister aux funérailles de M. Mariani.

Le grand-maître des cérémonies restera à Rome pour régler ces funérailles.

Turin, 20 janvier. — Le prince Louis-Napoléon est arrivé pour assister aux obsèques de son beau-frère. On attend le prince Victor.

L'Observateur romain, organe du Vatican, dément que la bénédiction papale ait été sollicitée pour le duc d'Aoste, et, partant, qu'elle ait été envoyée.

de voir à cette occasion trois magnats siliens, qui avaient joué un certain rôle comme catholiques d'Etat, se séparer de leurs amis pour voter avec le Centre, à savoir: le duc de Ratibor, le prince Hatfeld et le prince de Hohenlohe.

Dans sa forme actuelle, le double vote du Reichstag de samedi dernier a été un beau succès pour le Centre.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 20 janvier 1890. Présidence de M. CASIMIR PERIER, vice-président.

M. Tirard, président du conseil. — Le gouvernement accepte la prise en considération, mais il se réserve de présenter toutes les observations qu'il jugera à propos.

M. Méline demande le renvoi à une commission de 50 membres, qui sera chargée d'examiner toutes les propositions d'ordre du jour.

M. Méline demande le renvoi à une commission de 50 membres, qui sera chargée d'examiner toutes les propositions d'ordre du jour.

M. Méline demande le renvoi à une commission de 50 membres, qui sera chargée d'examiner toutes les propositions d'ordre du jour.

M. Méline demande le renvoi à une commission de 50 membres, qui sera chargée d'examiner toutes les propositions d'ordre du jour.

M. Méline demande le renvoi à une commission de 50 membres, qui sera chargée d'examiner toutes les propositions d'ordre du jour.

M. Méline demande le renvoi à une commission de 50 membres, qui sera chargée d'examiner toutes les propositions d'ordre du jour.

M. Méline demande le renvoi à une commission de 50 membres, qui sera chargée d'examiner toutes les propositions d'ordre du jour.

M. Méline demande le renvoi à une commission de 50 membres, qui sera chargée d'examiner toutes les propositions d'ordre du jour.

M. Méline demande le renvoi à une commission de 50 membres, qui sera chargée d'examiner toutes les propositions d'ordre du jour.

M. Méline demande le renvoi à une commission de 50 membres, qui sera chargée d'examiner toutes les propositions d'ordre du jour.

M. Méline demande le renvoi à une commission de 50 membres, qui sera chargée d'examiner toutes les propositions d'ordre du jour.

M. Méline demande le renvoi à une commission de 50 membres, qui sera chargée d'examiner toutes les propositions d'ordre du jour.

M. Méline demande le renvoi à une commission de 50 membres, qui sera chargée d'examiner toutes les propositions d'ordre du jour.

M. Méline demande le renvoi à une commission de 50 membres, qui sera chargée d'examiner toutes les propositions d'ordre du jour.

au contraire de nommer une commission spéciale de 33 membres pour les maïs.

M. Pichon. — La proposition de M. Méline soulève une question très grave qui n'est pas l'ordre du jour.

La déclaration d'urgence. — La Chambre ne pourrait statuer qu'après déclaration d'urgence.

M. Pichon. — La proposition de M. Méline soulève une question très grave qui n'est pas l'ordre du jour.

M. Pichon. — La proposition de M. Méline soulève une question très grave qui n'est pas l'ordre du jour.

M. Pichon. — La proposition de M. Méline soulève une question très grave qui n'est pas l'ordre du jour.

M. Pichon. — La proposition de M. Méline soulève une question très grave qui n'est pas l'ordre du jour.

M. Pichon. — La proposition de M. Méline soulève une question très grave qui n'est pas l'ordre du jour.

M. Pichon. — La proposition de M. Méline soulève une question très grave qui n'est pas l'ordre du jour.

M. Pichon. — La proposition de M. Méline soulève une question très grave qui n'est pas l'ordre du jour.

M. Pichon. — La proposition de M. Méline soulève une question très grave qui n'est pas l'ordre du jour.

M. Pichon. — La proposition de M. Méline soulève une question très grave qui n'est pas l'ordre du jour.

M. Pichon. — La proposition de M. Méline soulève une question très grave qui n'est pas l'ordre du jour.

M. Pichon. — La proposition de M. Méline soulève une question très grave qui n'est pas l'ordre du jour.

M. Pichon. — La proposition de M. Méline soulève une question très grave qui n'est pas l'ordre du jour.

M. Pichon. — La proposition de M. Méline soulève une question très grave qui n'est pas l'ordre du jour.

M. Pichon. — La proposition de M. Méline soulève une question très grave qui n'est pas l'ordre du jour.

M. Pichon. — La proposition de M. Méline soulève une question très grave qui n'est pas l'ordre du jour.

M. Pichon. — La proposition de M. Méline soulève une question très grave qui n'est pas l'ordre du jour.

quand il a réclamé le concours du commandant de la division navale française pour faire cesser les entraves que lui suscitaient ses concurrents anglais, le commandant français a répondu qu'il n'avait pas d'instructions suffisantes pour lui prêter son concours.

Le Parlement de Terre-Neuve veut expulser les Français du Nord. — Sa proposition est évidente: il a commencé par priver nos marins de l'appât de la pêche et il a fini par faire enlever les engins de pêche par les officiers anglais. (Mouvements.)

Le Parlement de Terre-Neuve veut expulser les Français du Nord. — Sa proposition est évidente: il a commencé par priver nos marins de l'appât de la pêche et il a fini par faire enlever les engins de pêche par les officiers anglais. (Mouvements.)

Le Parlement de Terre-Neuve veut expulser les Français du Nord. — Sa proposition est évidente: il a commencé par priver nos marins de l'appât de la pêche et il a fini par faire enlever les engins de pêche par les officiers anglais. (Mouvements.)

Le Parlement de Terre-Neuve veut expulser les Français du Nord. — Sa proposition est évidente: il a commencé par priver nos marins de l'appât de la pêche et il a fini par faire enlever les engins de pêche par les officiers anglais. (Mouvements.)

Le Parlement de Terre-Neuve veut expulser les Français du Nord. — Sa proposition est évidente: il a commencé par priver nos marins de l'appât de la pêche et il a fini par faire enlever les engins de pêche par les officiers anglais. (Mouvements.)

Le Parlement de Terre-Neuve veut expulser les Français du Nord. — Sa proposition est évidente: il a commencé par priver nos marins de l'appât de la pêche et il a fini par faire enlever les engins de pêche par les officiers anglais. (Mouvements.)

Le Parlement de Terre-Neuve veut expulser les Français du Nord. — Sa proposition est évidente: il a commencé par priver nos marins de l'appât de la pêche et il a fini par faire enlever les engins de pêche par les officiers anglais. (Mouvements.)

Le Parlement de Terre-Neuve veut expulser les Français du Nord. — Sa proposition est évidente: il a commencé par priver nos marins de l'appât de la pêche et il a fini par faire enlever les engins de pêche par les officiers anglais. (Mouvements.)

Le Parlement de Terre-Neuve veut expulser les Français du Nord. — Sa proposition est évidente: il a commencé par priver nos marins de l'appât de la pêche et il a fini par faire enlever les engins de pêche par les officiers anglais. (Mouvements.)

Le Parlement de Terre-Neuve veut expulser les Français du Nord. — Sa proposition est évidente: il a commencé par priver nos marins de l'appât de la pêche et il a fini par faire enlever les engins de pêche par les officiers anglais. (Mouvements.)

Le Parlement de Terre-Neuve veut expulser les Français du Nord. — Sa proposition est évidente: il a commencé par priver nos marins de l'appât de la pêche et il a fini par faire enlever les engins de pêche par les officiers anglais. (Mouvements.)

Le Parlement de Terre-Neuve veut expulser les Français du Nord. — Sa proposition est évidente: il a commencé par priver nos marins de l'appât de la pêche et il a fini par faire enlever les engins de pêche par les officiers anglais. (Mouvements.)

Le Parlement de Terre-Neuve veut expulser les Français du Nord. — Sa proposition est évidente: il a commencé par priver nos marins de l'appât de la pêche et il a fini par faire enlever les engins de pêche par les officiers anglais. (Mouvements.)

Le Parlement de Terre-Neuve veut expulser les Français du Nord. — Sa proposition est évidente: il a commencé par priver nos marins de l'appât de la pêche et il a fini par faire enlever les engins de pêche par les officiers anglais. (Mouvements.)

Le Parlement de Terre-Neuve veut expulser les Français du Nord. — Sa proposition est évidente: il a commencé par priver nos marins de l'appât de la pêche et il a fini par faire enlever les engins de pêche par les officiers anglais. (Mouvements.)

Le Parlement de Terre-Neuve veut expulser les Français du Nord. — Sa proposition est évidente: il a commencé par priver nos marins de l'appât de la pêche et il a fini par faire enlever les engins de pêche par les officiers anglais. (Mouvements.)

Le Parlement de Terre-Neuve veut expulser les Français du Nord. — Sa proposition est évidente: il a commencé par priver nos marins de l'appât de la pêche et il a fini par faire enlever les engins de pêche par les officiers anglais. (Mouvements.)

Le Parlement de Terre-Neuve veut expulser les Français du Nord. — Sa proposition est évidente: il a commencé par priver nos marins de l'appât de la pêche et il a fini par faire enlever les engins de pêche par les officiers anglais. (Mouvements.)

BOURSE DE PARIS

du mardi 21 janvier (par voie télégraphique et par fil spécial)

Table of stock market data for Paris, including sections for Fonds d'Etat, Sociétés de crédit, Chemins de fer, and Valeurs diverses.

BOURSE DE LILLE

du mardi 21 janvier PAR FIL TELEPHONIQUE SPECIAL

Table of stock market data for Lille, including sections for Fonds d'Etat, Sociétés de crédit, Chemins de fer, and Valeurs diverses.

BOURSE DE LILLE

du mardi 21 janvier PAR FIL TELEPHONIQUE SPECIAL

Table of stock market data for Lille, including sections for Fonds d'Etat, Sociétés de crédit, Chemins de fer, and Valeurs diverses.

BOURSE DE LILLE

du mardi 21 janvier PAR FIL TELEPHONIQUE SPECIAL

Table of stock market data for Lille, including sections for Fonds d'Etat, Sociétés de crédit, Chemins de fer, and Valeurs diverses.

BOURSE DE LILLE

du mardi 21 janvier PAR FIL TELEPHONIQUE SPECIAL

Table of stock market data for Lille, including sections for Fonds d'Etat, Sociétés de crédit, Chemins de fer, and Valeurs diverses.

BOURSE DE LILLE

du mardi 21 janvier PAR FIL TELEPHONIQUE SPECIAL

Table of stock market data for Lille, including sections for Fonds d'Etat, Sociétés de crédit, Chemins de fer, and Valeurs diverses.

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 21 janvier 1890

Table of closing market rates for various commodities and currencies.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FILSPECIAL)

Paris, 21 janvier. — Le prince de Galles viendra passer les derniers jours de janvier à Paris, d'où son Altesse Royale se rendra à Monte-Carlo, où elle s'installera pour un mois.

UNE CATASTROPHE

dans une mine du Pas-de-Calais

SEIZE MINEURS TUÉS. Drocourt, 21 janvier. — Hier, à 2 heures de l'après-midi, une catastrophe épouvantable a été produite à la fosse de Drocourt (Pas-de-Calais). Au moment de la descente des mi-

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du mardi 21 janvier 1890

Présidence de M. FLOURENCE, président. Une animation extraordinaire règne dans l'hémicycle.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du mardi 21 janvier 1890

Présidence de M. FLOURENCE, président. Une animation extraordinaire règne dans l'hémicycle.

LES MARCHÉS A TERME

BULLETIN DU JOUR

ROUBAIX-TOURCOING. — La tendance du marché est soutenue. Les cours ne subissent aucun changement notable.